

Compte rendu - Concours TECHNICIEN CLASSE NORMALE EXTERNE

SCIENCES DU VIVANT, DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Technicien-ne biologiste

Session : mai – juin 2025

BAP A SVT

Centre organisateur : INSA Lyon

Ce concours concernait, au sein des académies de Lyon et de Grenoble, les établissements suivants : université Lyon 1 avec 3 postes et le lycée Louise MICHELE de Grenoble avec 1 poste.

Les emplois à pourvoir présentaient des profils variés :

- technicien en microbiologie et support à l'équipe pédagogique
- technicien responsable de plateforme technique d'enseignement
- technicien biologiste - écogiste de laboratoire et support à la pédagogie
- technicien biologiste pour la préparation des travaux pratiques en lycée.

Ce concours externe est organisé en deux temps : une épreuve écrite d'admissibilité puis une épreuve d'admission sous la forme d'un entretien avec les membres du jury.

**Organisation du concours :**

Le concours est organisé par l'INSA de Lyon plus précisément la DRH/ pole APP en les personnes de Mme Oriane LORNE et Mme Mathilde COURMONT.

D'une manière générale, la préparation du concours, son organisation comme les modalités de son accompagnement, auront témoigné d'une remarquable tenue. Le jury tient à exprimer ses sincères remerciements à Mme Lorne, dont l'engagement attentif, la disponibilité constante et la précision des réponses apportées ont grandement facilité le déroulement de nos travaux.

Plus précisément, il s'agissait, entre autres, de veiller à l'articulation des différentes étapes du concours, d'assurer l'accueil des candidats lors de l'épreuve d'admissibilité, de prendre en charge l'intendance afférente à cette épreuve écrite. Il convenait également d'organiser les convocations à l'épreuve d'admission et de veiller, au sein du logiciel dédié, à la juste transcription des résultats issus des délibérations. Ce travail, exigeant à bien des égards, fut conduit avec rigueur, constance et un sens du service qui mérite d'être salué.

Le jury estime qu'aucun point d'amélioration n'est à établir.

Le président du jury , le 11/07/2025 .

Nicolas Guillot



Rapport du jury - Concours TECHNICIEN CLASSE NORMALE EXTERNE

SCIENCES DU VIVANT, DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Technicien-ne biologiste

Session : mai – juin 2025

BAP A SVT

Centre organisateur : INSA Lyon

Ce concours concernait, au sein des académies de Lyon et de Grenoble, les établissements suivants : université Lyon 1 avec 3 postes et le lycée Louise MICHELE de Grenoble avec 1 poste.

Les emplois à pourvoir présentaient des profils variés :

- technicien en microbiologie et support à l'équipe pédagogique
- technicien responsable de plateforme technique d'enseignement
- technicien biologiste - écologue de laboratoire et support à la pédagogie
- technicien biologiste pour la préparation des travaux pratiques en lycée.

Ce concours externe est organisé en deux temps : une épreuve écrite d'admissibilité puis une épreuve d'admission sous la forme d'un entretien avec les membres du jury.

### Épreuve d'admissibilité

L'épreuve d'admissibilité a pour vocation d'évaluer si les candidats disposent des connaissances fondamentales et des compétences techniques nécessaires à l'exercice des fonctions qui leur sont proposées. Elle se compose d'une série de questions de cas pratiques et d'exercices relevant de champs variés de la biologie.

Afin de couvrir l'ensemble du spectre disciplinaire, le sujet s'articule autour de six axes thématiques :

1. Généralités (10 points)
2. Biologie cellulaire, histologie, immunologie et physiologie (10 points)
3. Microbiologie et virologie (10 points)
4. Biologie moléculaire et génétique (10 points)
5. Chimie et biochimie (10 points)
6. Hygiène, sécurité et qualité (10 points)

De manière générale, les candidats manifestent une bonne connaissance du matériel usuel de laboratoire ainsi qu'une familiarité satisfaisante avec les pictogrammes de danger et les équipements de protection individuelle. En revanche, les conduites à tenir en cas d'incident demeurent approximatives et les modalités de gestion des substances dangereuses apparaissent insuffisamment maîtrisées.

Le jury relève également des lacunes notables dans certains savoir-faire élémentaires : calculs de base, conversions d'unités, calculs de moyenne ou de volumes lors de préparations de solutions. Des connaissances fondamentales en chimie et en biologie, pourtant indispensables à la fonction, ne sont pas toujours acquises.

Dans l'ensemble, la plupart des candidats ont répondu aux différentes parties de l'épreuve. Toutefois, le jury note un investissement parfois inégal au fil du sujet. Il encourage vivement chacun à maintenir son effort jusqu'au terme de l'épreuve. Il recommande également une première lecture attentive de l'intégralité du document afin d'en dégager les sections les plus accessibles et de planifier rationnellement son temps de réponse. L'usage d'un brouillon peut s'avérer profitable.

Enfin, le jury insiste sur l'importance de la qualité du document remis : une écriture lisible, soignée, structurée, et un style clair, dénué de toute forme télégraphique, sont des éléments à ne pas négliger.

Le jury invite donc les candidats à consolider leurs acquis en biologie générale et à se familiariser avec les techniques fondamentales du laboratoire.

### **Épreuve d'admission – Coefficient 6**

L'épreuve d'admission prend la forme d'un entretien de 25 minutes. Durant les cinq premières minutes, il est demandé au candidat de présenter sa motivation pour le poste. S'ensuit un échange de vingt minutes avec le jury, destiné à apprécier les capacités de réflexion, la faculté de projection professionnelle et l'aptitude du candidat à exercer les fonctions envisagées.

Le jury a pleinement conscience du caractère potentiellement intimidant de cet exercice. Il adresse ses remerciements à tous les candidats qui se sont prêtés à cet entretien avec bonne volonté. Il apparaît clairement que les candidats les mieux préparés sont ceux qui, à l'issue de l'entretien, se démarquent nettement des autres.

Un exposé bien structuré, même si l'émotion s'y manifeste par une voix hésitante, traduit une capacité réelle de raisonnement. Le jury insiste donc sur la nécessité impérieuse, pour chaque candidat, de préparer cet exercice avec le plus grand sérieux : s'entraîner à l'oral, structurer ses idées, exprimer clairement en quoi ses qualités personnelles répondent aux exigences du poste.

Par ailleurs, le jury attire l'attention sur l'importance de l'expression orale, de la posture, et de l'engagement dans la parole. Les fonctions à pourvoir supposent, dans plusieurs cas, des responsabilités de gestion de plateformes techniques ou d'encadrement humain. Il appartient donc au candidat de démontrer, de manière argumentée, sa capacité à assumer ces responsabilités.

Les questions posées par le jury ont pour but d'évaluer la compréhension par le candidat des multiples dimensions du poste. Il apparaît que cette compréhension est parfois lacunaire, voire sous-estimée. Il est donc vivement recommandé de s'approprier en amont la fiche de poste dans ses moindres détails, et de se projeter de manière concrète dans les tâches attendues.

Globalement, les candidats connaissent leur métier. Ce qui les distingue, ce sont souvent les compétences périphériques : capacité à gérer une équipe, à faire face à une panne ou à un imprévu, à remonter les dysfonctionnements techniques. Ces qualités sont plus fréquentes chez les candidats ayant déjà une expérience significative. Les plus jeunes, ou les moins expérimentés, gagneraient à compenser ce manque par une lecture attentive de la fiche de poste, accompagnée d'une réflexion personnelle sur les exigences du poste et d'une prise de contact indispensable avec les personnes référentes du poste. Pour ces candidats il apparaît indispensable de mentionner explicitement cette prise de contact lors de l'entretien.

Le jury félicite chaleureusement les candidats admis. Il adresse également ses encouragements à ceux qui n'ont pas été retenus, les invitant à poursuivre leurs efforts et à approfondir leur préparation.

Dans cette optique, le jury recommande vivement aux futurs candidats de se rendre dans différents laboratoires, afin de :

- se familiariser avec les missions concrètes d'un technicien en biologie ;
- comprendre le fonctionnement des unités de recherche ou de service au sein des établissements ;
- observer de manière attentive les dynamiques d'équipe et les relations professionnelles.

Enfin, il est essentiel de s'approprier les textes régissant les statuts et les missions des agents techniques. Une préparation sérieuse de la partie orale du concours demeure, en tout état de cause, une condition *sine qua non* pour réussir.

Le président du jury

Nicolas Guillot



le 11/07/2025